



World Library and Information Congress: 70th IFLA General Conference and Council

22-27 August 2004
Buenos Aires, Argentina

Programme: <http://www.ifla.org/IV/ifla70/prog04.htm>

Code Number: 133-F
Meeting: 107. Preservation and Conservation with Audio-visual and
Multimedia

Simultaneous Interpretation: Yes

Les archives sonores et audiovisuelles du Chili

Antonieta Palma

Bibliothèque Nationale du Chili
Santiago, Chili

Traduit de l'espagnol (Chili) par Khéloudja Ameur

Résumé

Il existe une grande quantité d'archives sonores au Chili. Leur état de conservation est partiellement connu. Outre celles qui appartiennent à des institutions officielles s'ajoutent des archives privées ; cette situation et le besoin d'établir des politiques et des directives communes a motivé un groupe de personnes à former MINGACO, Corporation du Patrimoine Audiovisuel et Cinématographique, dans le but de conjuguer leurs efforts et de constituer un réseau d'archives sonores afin de contribuer à leur développement, leur organisation, leur conservation et leur promotion. S'agissant de l'une de ses tâches il a été proposé la réalisation d'un cadastre des archives sonores du pays ; l'identification de ses fonds, son état et ses besoins, en ayant pour objectif l'orientation des prochaines formations et l'établissement de linéaments communs pour la protection de son bien patrimonial.

INTRODUCTION

Thomas Edison n'a pas pensé à l'influence du phonographe. Son invention était seulement destinée à enregistrer des voix, puisqu'il n'a jamais été question pour lui de l'appliquer à l'enregistrement de musique.

Depuis les cylindres de cire aux disques, les cassettes et la grande expansion digitale, l'univers des sons enregistrés sur divers supports s'est accru de façon exponentielle.

Le son est enregistré, des archives sont sur le point d'être adaptées mais se pose la question à savoir si nous allons les conserver et si les contenus subsistent encore.

SITUATION ACTUELLE

Quelles sont les archives sonores conservées au Chili ? Quelles archives patrimoniales ont été constituées ?

Certaines tentatives ont été réalisées afin de répondre à ces questions ; depuis le début de la décennie et des années 90, les chercheurs qui collectaient les données sonores sur le terrain ont commencé à ressentir le besoin de s'associer sous la forme d'une corporation et en 1992, au cours du Festival International du Film de Viña del Mar se sont réunis les chargés des archives sonores avec ceux chargés des archives des radios et de la télévision. Et il a été discuté pour la première fois lors d'une réunion du besoin de créer un groupe ou une association afin de formuler des politiques claires et de déterminer le futur des enregistrements qu'ils protégeaient.

Au Chili, le gouvernement et les organisations culturelles patrimoniales et éducatives permettent à peine la conservation des legs documentaires. C'est pour cela que petit à petit des archives privées se sont formées, dans le but de préserver le Patrimoine Culturel Régional qui complètent celles existant dans les institutions déjà créées. En plus des collectionneurs privés sur différents thèmes, des différents genres de musique, des supports, quelquefois de grand intérêt sont difficiles à obtenir.

Les institutions officielles qui ont compilé le matériel sonore (et qui se connaissent) se situent dans les villes principales ; essentiellement à la Bibliothèque Nationale, l'Université du Chili, l'Université catholique ; et à Valparaíso, dans la Pontificale Université Catholique.

La Bibliothèque Nationale a réuni de la documentation sonore en plusieurs archives ; les Archives de la Parole, où sont enregistrées les voix des écrivains chiliens, de quelques autres latino-américains, personnages de la culture et de la politique nationale ; les archives musicales de la section musique qui compilent principalement des œuvres nationales de compositeurs chiliens de musique savante. Les Archives de la Littérature Orale et des Traditions Populaires qui protègent les collections de matériels sonores et audiovisuels des diverses expressions de la culture traditionnelle et de la mémoire orale enregistrées lors de travaux sur le terrain.

L'Université du Chili, dans l'ancien Institut d'Extension Musicale, devenue aujourd'hui la Faculté des Arts, a été la pionnière, étant donné que la recherche sur la musique folklorique et les traditions populaires a commencé ici, à l'époque où Eugenio Pereira Salas travaillait comme chercheur ; c'est là qu'a pu être formée une des archives musicales les plus importantes du pays ; ses collections gardent un enregistrement très précieux de la vie musicale chilienne depuis environ 1940, dans les Archives Historiques des Enregistrements,

les Archives Sonores de la Musique Traditionnelle et la Discothèque de la Musique Universelle.

Le Département d'Extension Culturelle du Ministère de l'Education possède une collection de films de 16 mms et des diapositives dont la finalité est le prêt pour l'usage personnel, les films chiliens, les œuvres réalisées pour soi et les produits de fonds pour les concours.

On connaît deux cinémathèques, une à l'Université du Chili et une dans la Pontificale Université Catholique de Valparaíso qui conservent les films chiliens et ce qui reste des collections de Chile Films, institution officielle productrice de cinéma (d'information, de films, de documentaires), créée en 1942 par la Corporation du Développement de la Production.

Il existe une fondation privée « Image en Mouvement », formée au cours de la dernière décennie qui conserve des films et des documentaires dans des voûtes climatisées ; de plus, elle possède un musée d'équipements de cinématographique..

On connaît aussi l'existence d'archives de la télévision privée qui ne font pas parties des politiques de conservation, et des collections de certains théâtres, comme le Théâtre Municipal de Santiago, des œuvres présentées lors d'enregistrements d'opéras, de concerts, de ballets, en plusieurs versions, complétées ces derniers temps par des vidéos ; et le Théâtre Baquedano de l'Université du Chili avec ses concerts de musique nationale. Toutes ces archives gardent aussi des données imprimées, comme des couvertures de disques, des affiches, etc.

Parmi les archives privées on connaît les Archives Audiovisuelles et Sonores du Musée Précolombien, créées en 1994 avec les compilations réalisées sur le terrain sous la forme de vidéos et de cassettes de coupe ethnographique du Chili et d'Amérique sur des thèmes comme les cérémonies, les rites, les fêtes religieuses, les danses et la musique indigène à travers le monde. Ce matériel a été maintenant transposé sur une base de données et sur CDs à l'usage du public.

De plus, les Archives de Chiloé ont été inaugurées en 1995 ce qui souligne la tendance à récupérer le patrimoine intangible qui fonctionne autour de l'oralité ; ainsi, enregistrer les expressions de la culture populaire qui sont sur le point de disparaître, comme des danses, des chants, des cérémonies. Il s'agit de la tâche la plus urgente.

PRÉSERVATION DES COLLECTIONS

Étant donné le peu de moyens accordés par les institutions officielles cette tâche s'est mise en place lentement. Le manque de conscience accordé à l'évanescence de ce genre de supports et l'urgence qu'il y a à les conserver restent cependant préoccupantes. Au cours de l'année 2002, un exposé au Congrès International des Archives a été présenté sur l'action urgente qu'il y a à se préoccuper de la conservation des matériels sonores et digitaux.

Les supports de ces collections sont des disques d'acétate, des vinyls, des CDs, des formats numériques (DAT), des bandes, des cassettes, des vidéos ; les bandes magnétiques correspondent en grande partie aux enregistrements réalisés sur le terrain ; tout ce patrimoine

précieux est enregistré sur des supports qui risquent de plus être accessibles au terme d'une longue période.

La Bibliothèque Nationale dans le souci de conserver des collections fragiles a commencé à transférer des systèmes digitaux à travers un accord de la DIBAM avec la Fondation Chili au cours de l'année 2001 et à numériser les Archives Sonores de la Section Musique. De plus, ont été transférées vers des CDs, des Archives de la Parole (voix enregistrées d'écrivains) et de cassettes d'enregistrements d'événements musicaux effectués à la Bibliothèque Nationale et par des institutions du secteur. Les Archives de la Littérature Orale ont numérisé une petite partie de leurs fonds musicaux, grâce au travail d'élèves en stage.

Au cours de ces dernières années, l'Université du Chili a réussi le transfert des enregistrements vers un support numérique (DAT), et à copier dans des cassettes la collection de musique chilienne pour d'autres bibliothèques du pays. On envisage la conversion numérique de tous les fonds sonores et graphiques, perfectionner un système informatique qui permette de mettre en mémoire et en relation des enregistrements, des partitions, des textes et des images et de les mettre à la disposition de la consultation interactive.

DÉPÔT LÉGAL ET DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS PATRIMONIALES

Les politiques de développement des collections patrimoniales ne sont pas encore claires ; même si le dépôt légal existe depuis 1865, c'est seulement depuis l'année 2001 que la Bibliothèque Nationale a commencé à l'exiger de manière systématique pour le matériel audiovisuel. Deux copies de CDs produits par des entreprises nationales, des films en VHS et DVD et des CDs d'événements sont reçus. Aujourd'hui, il n'existe pas encore d'accords pour recevoir le matériel des radios et de la télévision.

POLITIQUES CULTURELLES

En 1993, a été approuvée une loi qui permet de jeter les bases d'une nouvelle institution culturelle ; on espère compter à l'avenir avec des politiques qui protègent les matériaux audiovisuels et sonores ; en ce moment on parle de fonder un musée du cinéma et de la photographie. C'est en considérant cette situation qu'a été créée la Corporation Mingaco dans le but de faire réaliser aux institutions qu'elles doivent prendre des décisions politiques concernant les enregistrements de la radio, de la télévision, la formation des discothèques à usage public.

LES SOLUTIONS PRIVÉES

En 1999, à la suite d'une réunion à Valparaíso, sous l'auspice de l'Université Catholique un groupe appelé Mingaco (Travail Communautaire) a été constitué dans le but d'unir les efforts et de constituer un réseau d'archives sonores et de préserver et de diffuser le patrimoine devant être protégé.

Par la suite, en novembre 1999, a été réalisé le premier séminaire de conservation du patrimoine audiovisuel dans le but de définir des procédés, des méthodologies et des

techniques de conservation et le maniement des matériels audiovisuels, afin d'obtenir des critères et des niveaux de connaissances communs et actualisés qui permettent de jouer un rôle parmi les différents centres de manière efficace et systématique. Un des points forts de ce séminaire a correspondu aussi à la discussion des aspects légaux et éthiques que le maniement des archives comporte.

En 2002 MINGACO, à l'initiative d'un groupe indépendant, a finalement pu être constituée légalement comme la Corporation du Patrimoine Audiovisuel et Cinématographique dans le but de développer, d'organiser et de promouvoir les archives sonores et audiovisuelles ; ses domaines d'action sont la gestion, la conservation, la restauration, la diffusion, la recherche, et l'assistance technique.

Parmi ses principaux objectifs figure la promotion de la relation entre les spécialistes ; l'obtention et la divulgation de documentation spécialisée, appuyer la spécialisation de ses membres et réaliser un cadastre des archives audiovisuelles du pays, afin de planifier les actions futures et la formation. Il est aussi important de connaître l'existence et le lieu d'emplacement des équipes reproductrices du son (concernant les tourne-disques, les gramophones, reproducteurs de bandes) qui se font de plus en plus rares, de façon à arriver à l'avenir à des travaux en commun et d'éviter des duplicités. Il s'agit là d'une tâche nécessaire, mais difficile parce que l'on ne peut pas compter avec des moyens indispensables ; pour le moment, pour servir de base un réseau d'informateurs clés est en train de se créer.

Il reste encore beaucoup de travail à entreprendre. Cependant, une perception claire de la situation sera obtenue lorsque le cadastre des archives existantes du pays sera mené à bien. On connaîtra alors en plus des fonds, l'infrastructure technologique, ce qui permettra des alliances stratégiques entre les différentes institutions. Compter avec des politiques claires au niveau étatique sera d'une grande importance parce que cela permettra d'accéder à des ressources pour le développement et la conservation des archives.